



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

Haïti

Question écrite n° 70266

### Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur la situation catastrophique en Haïti suite au récent séisme. Face à cette catastrophe d'une ampleur exceptionnelle, la France a rapidement su se mobiliser et apporter son aide et son soutien. Toutefois, cette région du monde est sujette aux cyclones à partir du mois de juin. Or de nombreux Haïtiens sont désormais sans toit ; il est donc urgent de reconstruire activement pour ne pas alourdir le bilan humain. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer comment la France entend apporter son aide dans cette phase de reconstruction.

### Texte de la réponse

Comme le souligne l'honorable parlementaire, la France a apporté immédiatement son aide et son soutien à Haïti après la catastrophe du 12 janvier. Elle a consacré 24 MEUR à son aide humanitaire d'urgence. Cette période de secours d'urgence est désormais, pour l'essentiel, terminée et elle laisse place à la phase de stabilisation. Il est nécessaire de continuer à apporter une aide humanitaire aux personnes sans abri dont le nombre est estimé à plus d'un million. Parallèlement à l'action de la communauté internationale et à celle des acteurs non gouvernementaux (ONG, collectivités locales et entreprises), le Président de la République a décidé de faire acheminer en Haïti des moyens d'hébergement ou d'abris temporaires pour plus de 200 000 personnes (tentes et bâches). 110 véhicules (police et protection civile) seront envoyés dans quelques jours, par cargo, à Port-au-Prince. Ce matériel arrivera vers la mi juin, avant le début de la période cyclonique. Des formations seront dispensées sur place. La phase de reconstruction a débuté. Lors de son déplacement en Haïti, le 17 février, le Président de la République a annoncé quelque 45 mesures et un effort budgétaire total de 326 MEUR, ce qui place la France à un niveau élevé parmi les contributeurs. Les principales mesures sont destinées à aider à la reconstruction de l'État, à favoriser le développement du pays, à contribuer à rebâtir les infrastructures sanitaires et à développer une offre de soins notamment pour les populations les plus défavorisées, à relancer le système éducatif, à soutenir la relance économique et à restaurer le patrimoine haïtien. Enfin, la France a joué un rôle clé dans la préparation de la conférence des donateurs qui s'est tenue, à New York, le 31 mars, notamment en organisant à Fort-de-France, le 23 mars dernier, une conférence des villes et régions du monde pour Haïti.

### Données clés

**Auteur :** [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

**Circonscription :** Lozère (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 70266

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** Affaires étrangères et européennes

**Ministère attributaire :** Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 2 février 2010, page 962

**Réponse publiée le** : 22 juin 2010, page 6905